



Autorisation de conduite grues de chargement - Recyclage

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.490 de la CNAM.

Objectifs de la formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de grues de chargement (recyclage)

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des grues de chargement en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R.490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Programme de formation

FORMATION THÉORIQUE

Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :

- Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des grues de chargement en général.
- Connaître la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Comprendre les notions élémentaires de physique.
- Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge.
- Connaître et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues.
- Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques.
- Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des grues.

FORMATION PRATIQUE

Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :

- Conduire en sécurité une grue de chargement représentative de la recommandation R.490 de la CNAM.
- Réaliser des opérations : d'élingage, de levage avec différents appareils, de transfert de charges, de chargement et déchargement d'un camion.
- Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance).
- En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande



Autorisation de conduite grues de chargement - Recyclage

Prérequis

Etre titulaire d'un CACES® R390 ou R.490 ou d' une attestation de conduite en sécurité des grues de chargement et justifier d'une expérience dans la conduite de ce matériel.

Durée

1 à 2 jours.

Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.

Durée : sur devis.

Formateurs

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite de grues de chargement. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation à la conduite ciblée

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis

Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les grues de chargement.

Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info